



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Conférence CEDRE

**Discours de Bruno Le Maire,
ministre de l'Économie et des Finances**

Paris

Vendredi 6 avril 2018

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



Monsieur le Président du Conseil des ministres, cher Saad Hariri,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,

Après la première session plénière présidée par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères ce matin, il me revient d'ouvrir et de présider la seconde session plénière de la *Conférence économique pour le développement par les réformes avec les entreprises* (CEDRE) du Liban, consacrée au **développement, à la croissance et aux emplois**.

Jean-Yves Le Drian l'a évoqué ce matin : la stabilité est essentielle pour le Liban. Il y a trois ans, lors d'une visite dans la plaine de la Bekaa, j'avais eu l'occasion de dire que la France et le Liban étaient des "pays frères". Je le crois toujours. Culture, histoire, économie : nos liens sont profonds. Nous œuvrons sans cesse à les renforcer. La tenue de cette conférence aujourd'hui à Paris atteste de la volonté de la France de mobiliser l'ensemble de la communauté internationale en faveur du Liban.

Dans le contexte difficile qu'il affronte, en raison notamment des répercussions de la crise syrienne sur son économie et sa population, le Liban doit être soutenu. Ce soutien ne peut pas seulement être politique ou moral. Il doit également se matérialiser dans le domaine **économique**.

La France figure parmi les premiers bailleurs du Liban. Elle l'est au niveau bilatéral, mais également à travers le soutien de l'Union européenne. Nous sommes heureux de voir ici rassemblés les principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux du Liban, pour appuyer sa stratégie de relance.

Le plan des autorités libanaises est à la fois simple et ambitieux : renforcer l'économie par un grand programme d'investissement et par des réformes structurelles. Le nom même de la conférence CEDRE "*Conférence économique pour le développement par les réformes avec les entreprises*" incarne cette complémentarité.

Monsieur le Président du Conseil, vous avez raison : investissements et réformes doivent aller de pair. C'est le diagnostic formé par les autorités libanaises, et je crois qu'il est unanimement partagé par l'ensemble des partenaires réunis aujourd'hui.

Premier volet : l'investissement.

Nous saluons d'emblée le *Capital Investment Plan* (CIP) présenté par les autorités libanaises. Je crois qu'il répond pleinement aux défis que l'économie libanaise doit relever. Sa pertinence a été reconnue par la Banque mondiale et le FMI, dont je tiens à remercier de la présence à nos côtés.

Les secteurs et les projets-clés permettant d'accélérer la croissance et de favoriser l'emploi ont été bien identifiés. Je pense au renforcement des **infrastructures électriques et de transport**. Nous savons que ce sont deux freins majeurs au plein développement du potentiel économique de votre pays, notamment de l'industrie. Les consommateurs, entreprises comme particuliers, attendent une alimentation électrique sans interruption, un accès généralisé à l'eau courante et potable, ainsi qu'une amélioration rapide du traitement des déchets.

Second volet : les réformes structurelles.

Le gouvernement libanais le sait – et la France partage entièrement ce diagnostic : le *statu quo* n'est pas tenable.



Les réformes structurelles sont indispensables à la croissance économique, à l'assainissement des finances publiques et au renforcement de la capacité du pays à attirer plus d'investisseurs et d'entreprises privées. Cela veut notamment dire **améliorer le climat des affaires** : transparence des appels d'offres, lutte contre la corruption, clause d'arbitrage international.

Sans ces réformes et sans une modernisation des procédures de mise en œuvre des projets, les objectifs du CIP ne pourront être atteints. Sans réformes sectorielles d'ampleur garantissant la possibilité et la viabilité économique des investissements, le secteur privé ne sera pas au rendez-vous. Sans révision du cadre d'exécution des projets, les investissements tarderont à produire leurs bénéfices pour l'économie et la population.

Le gouvernement libanais en a parfaitement conscience : les réformes ne sont pas uniquement là pour sceller le contrat de confiance entre le Liban et la communauté internationale, elles sont la condition du succès du plan d'investissement lui-même, que tous aujourd'hui nous appelons de nos vœux.

Le défi est grand, mais les autorités libanaises ont récemment envoyé à la communauté internationale des signes très positifs de leur volonté. Nous saluons ici **l'adoption du budget 2018** et la **ratification du code de l'eau** par le Parlement libanais la semaine dernière. Nous espérons que cette dynamique se poursuivra et que les mesures encore en suspens interviendront rapidement, par exemple par la signature des décrets relatifs au Haut Conseil pour la privatisation et les partenariats pour favoriser les partenariats public-privé (PPP).

Que le Liban en soit en tout cas certain : la communauté internationale et la France soutiennent pleinement cette double dynamique investissement/réformes. Nous sommes disposés à aider les Libanais dans la mise en œuvre de ses réformes.

Le Président de la République l'a affirmé lors de la réunion du Groupe international de soutien au Liban qui s'est tenue le 8 décembre dernier : la France a toujours pris ses responsabilités pour accompagner le Liban.

La France est prête à mobiliser jusqu'à 550 M€ sur quatre ans (2019-2022), composés de 400 M€ de prêts souverains concessionnels et de 150 M€ de subventions pour des projets bilatéraux en dons à travers l'Agence Française pour le Développement pour appuyer la mise en œuvre du CIP.

J'espère que les partenaires du Liban prendront également leur part de responsabilité. Je les encourage en ce sens.

La conférence d'aujourd'hui n'est que le point de départ de notre mobilisation collective aux côtés du Liban. Contrairement aux exercices précédents, un **mécanisme de suivi** de nos engagements réciproques sera introduit pour ancrer dans la durée le soutien des bailleurs d'une part et l'action modernisatrice du gouvernement libanais d'autre part. Ce mécanisme est gage de sérieux et de succès.

Permettez-moi, pour finir, d'avoir un mot particulier pour l'ambassadeur Pierre Duquesne et ses équipes, œuvrant depuis des mois à la bonne organisation de cette conférence. Qu'ils soient remerciés.

Je vous remercie.